



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal de Floreffe fait savoir, qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme (3778).

Le demandeur est M. DERIDIAUX. Le terrain concerné est situé Rue de Floreffe, 5 à 5150 Franière et cadastré division 2, section A n°233C10.

Le projet consiste en : la démolition d'une véranda existante et la construction d'un nouveau volume secondaire .

L'annonce de projet est réalisée en vertu des articles D.IV.40 et R.IV.40-2 du Code du Développement Territorial : le projet présente des écarts par rapport aux prescriptions du permis de lotir « Noyon et Moreau » délivré par le Collège communal en date du 3 juillet 1978 et non périmé :

- Matériau de parement non conforme : briques noires ;
- Toiture non conforme : toit plat

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et les samedis ou en soirée sur rendez-vous pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Conseiller en aménagement du territoire (081/44.71.25), à l'adresse suivante :

Service communal d'urbanisme, rue Emile Romedenne, 11 à 5150 Floreffe

Date d'affichage de la demande	Période de transmission des réclamations et observations		Date de fin de l'annonce
29/05/2026	04/06/2026	18/06/2026	18/06/2026

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer durant la période de transmission des réclamations et observations :

- soit par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue Emile Romedenne, 9 à 5150 Floreffe
- soit par courrier électronique à l'adresse suivante : info.urbanisme@floreffe.be avec en objet : PU (3778)

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de M. David PYNNAERT, Conseiller en aménagement du territoire, Mme Noémie GILLEMAN architecte au service urbanisme, Mme Vanessa ORY cheffe de service f.f. tél. 081/39 55 94, dont les bureaux se trouvent à 5150 Floreffe, rue Emile Romedenne, 11

Par le Collège communal,

La Directrice générale,

Stéphanie DENIS

Signé numériquement par
Stéphanie DENIS pour le
compte de
l'administration
communale de Floreffe
Date: 21/05/2026 09:36:13



Le Bourgmestre,

Philippe VAUTARD

Signé numériquement par
Philippe VAUTARD pour
le compte de
l'administration
communale de Floreffe
Date: 19/05/2026 15:56:59